

## Rapport annuel 2018 de la Swiss Insurance Medicine

### Comité SIM

En 2018, le comité s'est réuni à quatre reprises ainsi que pour une retraite de deux jours. Le renouvellement et l'introduction du comité et du président, l'instauration de la direction administrative nommée par le comité (Gerhard Ebner, président; Yvonne Bollag, Regina Knöpfel, Ralph Mager, Christophe Pollien et Bruno Soltermann) sont les sujets principaux qui ont été abordés. Conformément aux statuts, la direction administrative est en charge de la gestion du secrétariat.

Le comité et la direction administrative ont concentré leurs efforts sur le transfert de l'ancien secrétariat sis à Winterthour (ZHAW), qui a décidé de renoncer à cette tâche, vers le nouveau secrétariat, la société Medworld établie à Steinhausen/ZG. Comme vous le savez, cette dernière, considéré comme étant le choix le plus adapté aux besoins de la SIM après une évaluation complexe et transparente, a été proposée à l'assemblée générale 2018 et élue par vos soins. Pendant le transfert, un grand nombre de questions ont été soulevées qui concernaient l'adaptation des structures et des processus, le personnel, les adaptations de la gestion financière et du reporting. Il a été également question de tenir compte des dispositions fiscales du canton de Zoug, engendrant une nécessaire adaptation des statuts qui vous seront présentés lors de l'assemblée générale. Par ailleurs, des évaluations et des avant-projets pour la mise en place d'un nouveau logiciel ont été réalisés, ce qui devrait nous permettre de réduire les coûts d'exploitation de la SIM en quelques années, tout en la rendant plus conviviale pour nos clients.

Nous avons également eu à assurer le remplacement d'un chargé de formation continue et la promotion de la reconnaissance de la certification SIM comme certificat de capacité FMH. Sans oublier les actions entreprises pour développer notre coopération avec la Suisse romande, projet qui nous tient à cœur. Dans ce contexte, nous avons décidé de soumettre ce jour à votre approbation un nouveau membre du comité, le président de l'ARPEM, l'organisation partenaire importante de la SIM, également membre méritant de la SIM. Les perspectives de synergies que Bruno Soltermann et moi-même avons pu passer en revue avec le président de l'ARPEM, le Dr Simon Pugin, lors de notre visite à Genève sont considérables.

### Groupes de travail

Le **groupe de travail réinsertion professionnelle** s'est réuni à quatre reprises en 2018, sous la direction de Dieter Michel. Les membres de ce groupe de travail sont recrutés parmi les représentants de la médecine des assurances, de la médecine du travail, des employeurs, des assurances sociales et de la réadaptation professionnelle. Ces membres sont: Niklas Baer (directeur des Services psychiatriques de Bâle-Campagne), Yvonne Bollag, Christine Chappuis (GastroSuisse), Etienne Colomb, Brigitta Danuser (directrice de l'IST), Andreas Klipstein, Regina Knöpfel, Peter Oesch (directeur du Service thérapie et réhabilitation des cliniques Valens), Christophe Pollien, Susanne Schoch (Banque cantonale de Zurich), Dieter Widmer (directeur de l'Office cantonal de l'AI de Berne).

Au cours de l'année sous revue, la priorité a été donnée à l'élaboration définitive et à la procédure de consultation du nouveau certificat de capacité de travail de la SIM et à l'homologation avec le PIR (profil d'intégration axé sur les ressources) en collaboration avec Compasso. Des outils de formation et la création d'un concept de marketing dans le but d'une large application du certificat de capacité de travail et du PIR dans toute la Suisse sont prévus pour la poursuite du processus.

En 2018, le **groupe des Juristes** dirigé par Yvonne Bollag est composé de 32 membres.

Les thèmes suivants ont été traités au sein de groupes dont la composition varie (10 membres actifs) :

- Formulation des objectifs de formation du module 1 des cours de formation en expertises médicales (activité principale)
- Collecte d'idées pour la poursuite du développement d'un court workshop sur l'IT
- Discussion d'une charte pour une collaboration interdisciplinaire en médecine des assurances
- Discussion des questions de protection des données dans le domaine de l'expertise

Les objectifs de formation du module 1 des cours de formation en expertises médicales comprennent environ 30 objectifs détaillés sur les 6 spécialisations suivantes:

1. L'expert médical
2. L'expertise médicale et ses domaines d'application - notions de base
3. Les principaux domaines d'application (AI, AA, LAA, responsabilité civile)
4. Principaux concepts de base (IT, indemnité pour IT, AI, causalité naturelle, indemnité pour atteinte à l'intégrité, obligation de diminuer le dommage) et leur application dans une expertise médicale
5. La procédure: L'expertise médicale comme élément de preuve, protection des données
6. Dos and Don'ts de l'expertise médicale – ses pièges

L'étape suivante consistera à «placer» les objectifs de formation dans la conception du cours de concert avec les enseignants et à intégrer des contrôles de connaissances correspondants, par exemple au moyen de questions d'examen.

Perspectives 2019: Le groupe d'experts Juristes a commencé à préparer un document de positionnement pour la SIM sur la question de l'enregistrement de l'expertise médicale et d'autres questions de protection des données.

## **Membres de la SIM**

La progression des adhésions s'est poursuivie en 2018. La SIM comptait à fin de l'année 2018: 709 membres individuels, 4 membres d'honneur, 22 membres passifs et 27 personnes morales.

## **CFC et chargés de formation**

La Commission de formation post-graduée et continue (CFC) s'est réunie à quatre reprises. Le renouvellement du comité de la SIM a induit quelques changements au sein de la CFC. Inès Rajower et Ruedi Stöckli ont quitté la CFC; Philip Strasser a rejoint la CFC et remplace Bruno Soltermann au poste de responsable du colloque sur l'évaluation des risques, cet événement étant organisé en étroite collaboration avec l'ASA. Yvonne Bollag, membre déjà actif de la CFC et lien important avec les juristes, Bernard Favrat, Christophe Pollien, médiateurs pour la Suisse romande et ses filières de formation, et Andreas Klipstein qui porte une attention particulière à la formation en ACT en tant qu'intervenant dans les différents modules d'expertise, et Bruno Soltermann en tant que président de la CFC sont restés loyaux envers la commission.

Iris Herzog-Zwitter, en tant que nouvelle chargée de formation, s'est rapidement familiarisée avec les diverses tâches et a planifié et réalisé avec soin les cours et les manifestations annuelles en collaboration avec le secrétariat.

Etienne Colomb a annoncé en milieu d'année qu'il quitterait son poste de chargé de formation pour la Suisse romande à la fin de l'année. La recherche de son successeur est toujours en cours.

Du point de vue de la CFC, le transfert du secrétariat s'est également très bien déroulé; il n'y a eu aucun problème dans la gestion du suivi des participants ou des conférenciers; tous les cours et manifestations annuelles se sont déroulés sans heurt.

## **Journée annuelle, cours de formation continue pour experts et colloque sur l'évaluation des risques 2018**

La journée annuelle et le cours de formation continue, de même que la formation en expertises médicales et les cours en ACT de la SIM en 2018 ont figuré au centre des activités de la SIM en 2018. La journée annuelle du 15 mars 2018 a été consacrée au thème de la médecine des assurances et des sociétés de discipline dont les activités sont également non-curatives, en particulier dans le contexte de la qualité de la formation en expertises médicales.

La position de la SIM sur l'étude de l'OFAS sur la formation initiale, la formation continue et la formation post-graduée des expert(e)s médicaux/médicales a été au centre de la session plénière du cours de formation continue qui s'est tenu à Fribourg le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Les workshops germanophones et francophones ont couvert les domaines de l'évaluation de la capacité de travail du point de vue de la jurisprudence ainsi que les expertises en matière d'AI et de responsabilité civile. Un autre workshop a porté sur les questions de l'expert médical relatives à la rédaction de rapports d'expertise en responsabilité médicale. Le colloque sur l'évaluation des risques qui s'est tenu le 15 novembre 2018 mettant l'accent sur trois thèmes a suscité un vif intérêt.

Les documents relatifs à la journée annuelle et au cours de formation continue peuvent être consultés sur le site de la SIM aux rubriques Archives des journées annuelles et Archives des cours de formation continue pour les experts.

## **Cours et formation post-graduée**

En tout, neuf cours de formation en expertise médicale ont eu lieu en 2018. Le bilan des experts certifiés SIM est le suivant: 1'585 (dont 1'162 certifiés ou recertifiés), dont 1'505 médecins, 72 neuropsychologues et 8 chiropraticiens.

En 2018, le Module 5 constitué de vignettes cliniques rhumatologiques et psychiatriques a été reconduit. Ce module est constitué de vidéos et, pour favoriser l'interactivité, on a recours à l'Audience Response System. Actuellement, nous préparons une vignette clinique neurologique qui devrait s'ajouter aux vignettes cliniques rhumatologiques et psychiatriques dès novembre 2019.

L'examen QCM éliminatoire pour la Suisse alémanique et la Suisse romande s'est tenu à Fribourg sous la direction de la CFC et s'est à nouveau déroulé sans encombre grâce à la collaboration de l'IML de l'Université de Berne. Comme la dernière fois, les résultats ont été globalement positifs.

Le cours d'appréciation de la capacité de travail a été organisé en trois modules en Suisse alémanique, comme c'était déjà le cas en Suisse romande. Etat actuel: 150 médecins certifiés en appréciation de la capacité de travail SIM (dont 124 activement certifiés). Nous vous remercions de l'attention que les médecins certifiés en capacité de travail sont également soumis à l'obligation de formation continue.

Le président remercie les membres commissaires pour leur professionnalisme et leur engagement.

## Secrétariat de la SIM

Après le déménagement fin avril 2018, le secrétariat a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai 2018 chez Medworld AG à Steinhausen. Les collaborateurs sur le départ et ceux du nouveau secrétariat ont uni leurs efforts pour assurer un transfert le plus harmonieux possible. Le secrétariat organise et met en œuvre les cours et la formation continue, est en charge de la gestion des membres, de la comptabilité et du secrétariat ainsi que de la mise à jour du site web. Il gère en outre le processus complexe de recertification.

Le président tient à remercier les collaborateurs du secrétariat pour leur engagement. Grâce à leur travail extraordinaire et professionnel, le transfert s'est effectué sans heurts et la continuité du secrétariat a été assurée.

## Remerciements et conclusion

Lors de l'assemblée générale de 2018, le comité a pu procéder à la réélection de ses membres et en accueillir de nouveaux en son sein. Le comité nouvellement formé a ainsi pu poursuivre sa tâche avec succès. Un grand merci à tous les membres du comité de 2018. Votre engagement total n'allait pas de soi et je tiens à vous adresser mes très vifs remerciements. En tant que président, je suis impressionné par la fiabilité et le professionnalisme dont le comité a su faire preuve pour nous accompagner, le secrétariat et moi-même, avec un engagement et une expertise à toute épreuve et un point de vue critique toujours enrichissant. Pour faire face aux défis actuels, les membres du comité ont démontré, à titre individuel, un engagement bien plus grand que celui auquel on pouvait s'attendre. Mes remerciements tout particuliers leur sont destinés. Au nom du comité, je tiens aussi à remercier les collaborateurs de la société Medworld, qui nous ont soutenus dès le début avec un professionnalisme, un engagement et une volonté sans faille. Leur contribution a été essentielle dans le succès du transfert. Nos remerciements vont également au Dr Etienne Colomb et à Iris Herzog. Le Dr Colomb quitte ses fonctions de chargé de formation et nous le proposons comme membre honoraire de la SIM. Nous remercions Iris Herzog de poursuivre son rôle de chargée de formation et de nous appuyer par son savoir-faire dans l'accomplissement de notre mission.

Un grand merci également aux conférenciers des cours et des manifestations annuelles, aux participants intéressés, aux membres de la commission de formation post-graduée et continue (CFC), à la commission de recours.

Oui, et bien sûr c'est vous, chers membres, qui méritez nos remerciements pour votre soutien, votre confiance et vos efforts dans la représentation et la promotion de la médecine des assurances.

Je conclurai en soulignant que, finalement, notre seule mission est d'assurer et de promouvoir la qualité dans le domaine de la médecine des assurances, afin de garantir l'équité dans la bataille ardue et dont la complexité va croissante de la distribution des ressources définies.

Avec mes meilleures salutations.



Dr med. Gerhard Ebner M.H.A.  
Président de la SIM

Steinhausen, 25 février 2019